

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE TRANSPORT

Règlement de consultation

(Consultation lancée pour la passation d'un marché à procédure adaptée référencée Paris 2018, en application de l'article 28 du Code des marchés publics issu du décret n°2004/15 du 07/01/04)

Personne publique contractante :

Dénomination : LYCEE LA SAULAIE

Type d'acheteur public : Etat : Collectivité territoriale :
ET. PUBLIC LOCAL ENSEIGNT :

Adresse - ville - Pays : BP 80 – 38162 SAINT MARCELLIN CEDEX

Téléphone : 04.76.64.06.06 Télécopie : 04.76.38.13.55 email : Ce.0380063m@ac-grenoble.fr

Personne responsable du marché : M. le Proviseur, Alain CHAMPION

Personne responsable du suivi de l'exécution du présent marché : Mme Laurence SIBILLE
(gestionnaire comptable)

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable lycée la Saulaie

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Mercredi 20 décembre 2017 à 12h

1- Présentation de la procédure et du marché à conclure

1.1 - Mode de passation du marché :

Il s'agit d'une procédure adaptée lancée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

1.2 - Objet et forme du marché :

Le marché à conclure, est un marché à procédure adaptée qui a pour objet une prestation de transport et d'hébergement pour une destination :

- Paris

La prestation prend effet à compter du 24 novembre 2017 pour une durée de 5 (cinq) mois.

1.3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique.

1.4 - Modalités de financement et de règlement

Les modalités de financement et de règlement figurent à l'article 4 « clauses de paiement » du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) joint au dossier de consultation.

1.5 – Présentation de la prestation : pour évaluer efficacement les capacités techniques des prestations susceptibles de répondre aux besoins de l'établissement preneur, les candidats peuvent produire par quelque moyen que ce soit des justificatifs relatifs à la qualité de leur prestation (plaquette, liste de références, dossier publicitaire,...)

2 - Présentation des offres

Les dossiers de réponse obligatoirement rédigés en langue française, doivent parvenir, sous pli cacheté, à l'adresse suivante :

Lycée la Saulaie
BP 80
38160 SAINT MARCELLIN

Ce pli, sur lequel figureront les mentions " OFFRE RELATIVE A L'OFFRE DU MARCHE REFERENCE PARIS 2018, doit comporter les éléments prévus à l'art.2.1 ci-dessous.

2-1 Signatures :

Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Cette personne est :

1. soit le représentant légal du candidat (président du conseil d'administration, gérant, ...)

2. soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat. Dans ce cas, les délégations devront figurer dans chacune des deux enveloppes.

Ces règles s'appliquent aux **certifications conformes à l'original** des copies de document exigées au cours de la présente procédure.

2-2 Contenu de l'enveloppe relative à la candidature/offre :

Le pli **doit** contenir :

- 1- le CCAP **paraphé** justifiant de la prise de connaissance.
- 2- le CCTP **paraphé** justifiant de la prise de connaissance
- 3- attestation d'assurances garantissant les dommages aux personnes et biens transportés.
- 4- une déclaration du candidat contenant les éléments de capacités professionnelles, techniques et financières (chiffre d'affaires, moyens, références, qualification professionnelle et certificats qualité, effectifs).
- 5- une attestation sur l'honneur du candidat mentionnant qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir.
- 6- une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.
- 7- un relevé d'identité bancaire ou postal original
- 8- **la proposition chiffrée** de leur offre, soit notée globalement soit par participant.

3 - Dépôt des offres

3.1 Adresse et modalités de dépôt des offres

Le dossier du candidat sera transmis à l'adresse indiquée ci-dessous, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception (envoi recommandé ou dépôt contre récépissé) tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 H à 17 H .

Adresse de transmission : LYCEE LA SAULAIE
BP 80
38160 SAINT MARCELLIN

Le pli cacheté portera les mentions suivantes :

Monsieur le Proviseur du Lycée la Saulaie Offre relative au marché référencé PARIS 2018

3.2 Date et heure limites de dépôt des offres

L'offre devra être parvenue **avant le Mercredi 20 décembre 2017 à 12h**

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais sont retournés au candidat sans avoir été ouverts.

4 - Durée de validité des offres

Le candidat est tenu par son offre pendant **150 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

5 - Examen des candidatures

L'examen porte sur :

- la capacité professionnelle, technique, et financière du candidat, en application des articles 42 et 45 du code des marchés publics, eu égard aux éléments fournis en réponse par les candidats.

6 - Examen des offres et attribution du marché

6.1 Examen des offres

Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés énumérés ci-après:

- **50 % capacité à assurer l'ensemble des prestations demandées**
- **50 % prix**

6.2 Modalités d'attribution du marché

L'offre la mieux classée est retenue pour le lot unique.

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

7 - Renseignements

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de:

Laurence SIBILLE (Gestionnaire comptable)

Lycée la Saulaie – BP 80 – 38160 – ST MARCELLIN

Téléphone : 04 76 64 06 06 Télécopie : 04 76 38 13 55 Email : Ce.0380063m@ac-grenoble.fr

Fait à Saint Marcellin, le 24 novembre 2017

La personne responsable du marché

Alain CHAMPION, Proviseur